

Communiqué de presse



Paris, le 15 mai 2023

Le Syndicat Pic et Etang confie à SUEZ le 1er contrat en France d'exploitation d'une unité de valorisation énergétique intégrant des objectifs de réduction des déchets

Fabrice Fenoy, Président du Syndicat Pic et Etang, et Antoine Bousseau, Directeur Général des services aux Collectivités pour l'activité Recyclage et Valorisation de SUEZ, ont dévoilé le jeudi 11 mai 2023 le partenariat inédit pour l'exploitation de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Lunel-Viel (34) « OCTAV ». Premier partenariat en France de ce type, le contrat vise à réduire de 25 % en 10 ans le volume de déchets incinérés grâce à une politique de prévention ambitieuse.

Objectif : réduire la production de déchets sur le territoire et baisser de 25% le tonnage incinéré

Alors que chaque Français produit 582 kg de déchets chaque année en moyenne, la réduction des déchets constitue un enjeu environnemental majeur pour les collectivités.

Effectif depuis le 1^{er} janvier 2023, le contrat d'exploitation de l'unité de valorisation énergétique de Lunel-Viel, d'une durée de 10 ans, intègre un objectif ambitieux de baisse du tonnage de déchets traités en incinération. Le tonnage incinéré passera ainsi de 120 000 tonnes en 2023 à 90 000 tonnes en 2033, soit 25 % de réduction en 10 ans. Cette ambition est une 1^{ère} en France.

Cette politique s'articule autour de deux dimensions :

- La continuité du service public de gestion des déchets : il est nécessaire de garantir un exutoire aux déchets produits par les 220 000 habitants du Syndicat à un tarif abordable pour les collectivités et leurs citoyens.
- La dimension environnementale et sanitaire, du local au global :
 - Réduire les rejets de polluants
 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre
 - Réserver l'incinération aux seuls déchets pour lesquels il n'existe pas de solution de valorisation matière

La prise en compte de cette dernière dimension répond aux préoccupations des populations locales, à la préservation de l'environnement et à l'urgence climatique.

Communiqué de presse

Pour atteindre ces résultats, SUEZ met en place un plan d'actions ciblé, qui vise à :

- **Extraire les biodéchets des ordures ménagères**, à travers la distribution de composteurs individuels et collectifs, des actions de sensibilisation et le compostage à la ferme.
- **Favoriser le don, le réemploi et la réparation des encombrants et réduire ceux traités par incinération**, à travers des actions de sensibilisation des usagers en déchèteries, la mise en place d'une plateforme de sur-tri des encombrants, une ressourcerie fixe et des ressourceries mobiles, ainsi que des ateliers de réparation d'objets sur le territoire.
- **Trier mieux et plus les emballages ménagers recyclables et extraire une partie de ceux contenus dans les ordures ménagères**, grâce à des actions de sensibilisation ciblées.
- **Sensibiliser les usagers via une communication aussi bien digitale que de proximité** avec le déploiement de l'application digitale « Mon Service Déchets » pour faciliter l'accès aux informations liées à la gestion des déchets et apporter des conseils pour trier et réduire les déchets.

Ces actions de prévention seront mises en place par un pôle Prévention et Performance et un écosystème de plus de 30 structures associatives locales actives dans le domaine de l'économie circulaire, sociale et solidaire.

Viser l'excellence environnementale et la sobriété

Résultat des efforts de prévention et de réduction des volumes de déchets mis en place par le Syndicat, le bilan carbone de l'unité de valorisation énergétique sera significativement amélioré, avec une baisse de 10 500 tonnes de CO₂ des émissions de gaz à effet de serre annuelles soit l'équivalent de 84 000 trajets Lunel-Viel / Paris en voiture.

Usine déjà hautement performante dans ce domaine, OCTAV ira plus loin avec une modification de son process afin d'atteindre les rejets atmosphériques les plus bas de France. Près de 14 millions d'euros seront investis pour réaliser ces travaux dès 2023, en recourant aux meilleures technologies disponibles.

La consommation d'eau sur le site sera réduite de 80 %. Des équipements permettront de réduire le prélèvement dans le milieu naturel avec la mise en place d'une station météo, la pose de capteurs d'humidité et de température et la pose de compteurs d'eau intelligents pour gérer les consommations en temps réel. Un nouveau bassin permettra de récupérer et réutiliser l'eau de pluie.

La biodiversité sur le site sera renforcée grâce à la gestion et au suivi de la faune et de la flore sur 40 000 m² d'espaces naturels du site ainsi que l'aménagement d'un jardin aux essences endémiques représentatives des 6 territoires du Syndicat.

Retrouvez toute l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) et sur les réseaux sociaux



Communiqué de presse

Participer à l'indépendance énergétique du territoire

Malgré la baisse de 25% des tonnages de déchets incinérés, la production énergétique de l'UVE sera maintenue à un niveau voisin de celui atteint jusqu'ici par l'ajout d'un récupérateur/économiseur au niveau du process. La production énergétique passera de 70 651 MWh en 2022 à 66 171 MWh /an en moyenne, liée à la baisse des tonnages traités, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 11 700 foyers.

En complément, 260 m² de panneaux photovoltaïques seront installés pour une puissance de 45 kWc par an.

Fabrice Fenoy, Président du Syndicat Pic et Etang :

« A Lunel-Viel, nous allons faire quelque chose de révolutionnaire, unique en France : arrêter de brûler de l'eau. Aujourd'hui, nous mélangeons dans nos poubelles des déchets incinérables avec des trognons de pomme, des yaourts dont la date est dépassée ou des épluchures de concombre. Ce qui revient à dire que nous consommons le carburant des camions pour acheminer des biodéchets composés principalement d'eau... dans un incinérateur. Il est temps de mettre fin à cette aberration environnementale, technique et économique. Dans ce contrat unique en France, nous avons renversé la perspective. D'habitude, on demande à l'industriel de brûler le plus de tonnes pour le moins cher possible. Ici, nous lui demandons de nous aider à moins brûler. Plus il détourne des tonnages de l'incinération, mieux il est rémunéré. C'est pourquoi ce contrat pionnier en France s'accompagne d'un vigoureux programme de prévention des déchets. »

Antoine Bousseau, Directeur Général des services aux Collectivités pour l'activité Recyclage et Valorisation de SUEZ :

« Ce premier contrat de délégation de service public d'une unité de valorisation énergétique intégrant des critères de performance est une nouvelle illustration de l'ambition de SUEZ en faveur de la réduction des déchets. Aux côtés de collectivités pionnières, SUEZ participe à la création de modèles contractuels innovants intégrant des objectifs de prévention et de recyclage. Avec les contrats de collecte du Grand Montauban (démarrage au 1er janvier 2022), de Limoges Métropole (démarrage prévu le 1er juin 2023), et celui de conception/construction/exploitation des déchèteries de Nevers Agglomération (démarrage des travaux prévu en novembre 2023), SUEZ développe une expertise unique pour accompagner les collectivités dans leur transition écologique en y associant les usagers ».

Contacts :

SUEZ

Colette Génin
+33 6 32 18 39 54
suez.media@suez.com

Syndicat Pic et Etang

Kristelle Fourcadier
Directrice du Syndicat Pic & Etang
direction@picetang.fr

Retrouvez toute l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) et sur les réseaux sociaux



Communiqué de presse

A propos de SUEZ :

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions innovantes et résilientes. Présent dans 40 pays avec 40 000 collaborateurs, le Groupe permet également à ses clients de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers. En 2022, SUEZ a fourni de l'eau potable à 68 millions de personnes dans le monde et des services d'assainissement à plus de 37 millions de personnes. Le Groupe a produit 3,7 TWh d'énergie à partir des déchets et eaux usées et a évité l'émission de 4 millions de tonnes de CO2. Pour en savoir plus : www.suez.com / Twitter @suez

A propos du Syndicat Pic et Etang :

Le Syndicat Mixte Entre Pic et Etang est un établissement public de coopération intercommunal compétent pour le traitement des déchets ménagers et assimilés collectés par ses 6 groupements de communes adhérents. Le périmètre du Syndicat couvre un territoire de 89 communes réparties entre le sud-est de l'Hérault et le sud-ouest du Gard.

Le Syndicat déploie aujourd'hui une politique de prévention en faveur de la réduction des déchets et en accord avec la hiérarchisation des modes de traitement. Le Syndicat organise les études et la prospective, en partenariat étroit avec les groupements de communes, permettant d'appréhender les grands enjeux d'avenir du traitement des déchets sur le territoire.

Retrouvez toute l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) et sur les réseaux sociaux

